Langue et pouvoir

Paola Puccini et Isabelle Kirouac Massicotte (éds),

I LIBRI DI
EMIL

Grafica e progetto di copertina e
coordinamento editoriale: Fabrizio Podda

© 2017 Casa editrice Emil di Odoya srl
ISBN: 978-88-6680-236-5
I libri di Emil
Via Benedetto Marcello 7 - 40141 Bologna
www.ilibridiemil.it

L'élite du Québec à l'assaut du français québécois: 150 ans de dénigrement dans la presse écrite

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke

Résumé: Au Québec, la deuxième moitié du XIXe siècle est marquée chez l'élite francophone par la peur de l'assimilation et la remise en question de la légitimité de sa langue, sentiments à l'origine d'une insécurité linguistique dont on trouve encore des traces aujourd'hui dans la société québécoise. Se sentant forcés de choisir entre l'Angleterre et la France, les lettrés optent pour la France, au détriment de leur propre identité. On assiste à l'émergence, dans les journaux, de chroniques de langage dont l'objectif est d'éliminer du français québécois toute caractéristique le distinguant du français hexagonal, considéré comme le seul «vrai» français. Si les arguments se sont modifiés avec le temps, le fond du discours reste le même au XIXe siècle dans le discours de certains membres de la classe instruite qui dénoncent toujours certains traits du français québécois, craignant qu'ils soient le signe d'une anglicisation qui mènerait à l'assimilation. Nous comparons ici les arguments circulant dans la presse écrite du XIXe siècle à ceux de textes publiés de 2010 à 2015 dans le quotidien montréalais *Le Devoir*, journal de référence des intellectuels québécois.

Mots-clés: Français québécois; identité; insécurité linguistique; acadianisation; louisianisation.

> *Dans les faits, et malgré la faveur qu'obtient aujourd'hui l'idée du pluralisme identitaire au Québec, la tension entre la langue et l'identité perdure. Il faut comprendre pourquoi.* (Létourneau 2002: p. 80)

> *Puisqu'elle est non seulement le meilleur instrument dont nous disposions pour communiquer et pour construire notre univers, mais encore le moyen qui nous permet de nous y insérer, il est compréhensible que nous la dotions d'une haute valeur émotionnelle; compréhensible qu'elle suscite des sentiments d'allégeance ou de fidélité comparables à ceux que peuvent susciter la foi religieuse, l'adhésion à un quelconque militantisme, ou encore l'identification à un club sportif ou à un groupe musical; compréhensible qu'elle déclenche les passions et les guerres, grandes ou petites…* (Klinkenberg 2001: p. 23)

Plusieurs études ont fait état du discours puriste des chroniqueurs de langage et autres lettrés du XIXe siècle au Canada français. Or, si les arguments se sont modifiés avec le temps, le fond du discours reste encore le même au XXIe siècle dans les propos de certains membres de la classe instruite qui publient régulièrement dans les journaux des textes dont l'idée maîtresse pourrait se résumer ainsi: «si nous n'éliminons pas du français québécois les caractéristiques qui le distinguent du français hexagonal, nous sommes condamnés à disparaître.»

De manière à identifier le malaise récurrent depuis 150 ans chez l'élite québécoise, nous nous proposons de comparer les arguments circulant dans la presse écrite du XIXe siècle à ceux qui apparaissent dans des textes publiés de 2010 à 2015 dans le quotidien montréalais *Le Devoir*, journal de référence des intellectuels au Québec.

De la colonisation (1763) à l'Acte d'Union (1840)

À la suite de la cession du Canada[1] à l'Angleterre par la France en 1763, les francophones restent majoritaires dans la nouvelle colonie britannique. Comme la majorité des administrateurs de la Nouvelle-France, des Français de passage, sont rentrés en France au moment de la Conquête, le Canada français voit émerger une nouvelle élite, constituée de colons nés au Canada, scolarisés au Canada et se définissant comme Canadiens.

> En 1764, la première imprimerie voit le jour à Québec. La nouvelle élite canadienne crée des sociétés littéraires, anime des journaux et favorise

[1] Bien que ses frontières aient beaucoup fluctué depuis, le Canada de la Nouvelle-France correspond politiquement et culturellement au Québec d'aujourd'hui.

> l'éclosion des premières œuvres d'une littérature proprement canadienne. (Plourde *et al.* 2000: p. 57)

Les colons britanniques, qu'ils viennent d'Écosse, d'Irlande ou d'Angleterre, sont alors appelés les «Anglais» par les Canadiens.

Le conquérant se montre accommodant avec ses nouveaux sujets, parce que dans ses colonies du sud, les premiers grondements de la guerre qui mènera à la formation des États-Unis d'Amérique se font déjà entendre. Cette obligation de ménager les francophones mécontente les colons anglais du Canada, notamment les loyalistes, colons de la colonie américaine qui ont migré au nord pour rester fidèles à la couronne britannique. Pour concilier ces deux peuples que l'Histoire oppose, Londres adopte, en 1791, l'Acte constitutionnel qui crée deux provinces dans sa colonie canadienne: le Haut-Canada, à majorité anglophone, et le Bas-Canada, à majorité francophone. L'administration britannique renonce ainsi à une assimilation rapide des francophones, espérant qu'elle se fera progressivement, par un effet combiné d'immigration continue d'anglophones au Bas-Canada et par l'attraction du mode de vie des anglophones du Haut-Canada. Comme chacune de ces provinces est dotée d'une Assemblée législative élue, les francophones font l'apprentissage du parlementarisme britannique et de la liberté de la presse.

On estime que dès le «milieu du XVIIIe siècle, le français du Canada constituait déjà un parler relativement homogène, typique par rapport à la variété principale de France» (Poirier 2006: p. 79). Pourtant, on ne peut pas encore parler de conscience linguistique chez les Canadiens français, parce qu'ils ne savent pas encore que leur français se distingue de celui de Paris. Les commentaires publiés dans les journaux ne visent alors que les anglicismes, qui s'infiltrent peu à peu dans la langue des francophones. Chose certaine, «dans les premières décennies du XIXe siècle, le français canadien ne paraît pas avoir été perçu de façon négative au sein de la nouvelle élite formée dans les collèges» (Poirier 2006: p. 81).

N'ayant accordé que des pouvoirs partiels à ses deux provinces canadiennes, de façon à éviter qu'elles suivent le modèle américain et prétendent elles aussi à l'indépendance, Londres multiplie les refus aux demandes qui lui sont adressées par les assemblées du Haut et du Bas-Canada. En 1837-1838, la rébellion éclate et se solde, au Bas-Canada seulement, par la mort de 300 patriotes tués sur le champ de bataille, la pendaison de douze meneurs, la déportation d'une soixantaine de patriotes en Australie et des dizaines de fermes pillées et brûlées. Londres envoie au Canada un nouveau gouver-

neur général, John George Lambton, comte de Durham, qui recommandera l'union du Haut et du Bas-Canada, une immigration anglophone massive et l'assimilation rapide des francophones.

> La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise (j'applique cela à tous ceux qui parlent anglais) y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais. (Durham 1839: p. 234)

Le rapport Durham est publié en feuilleton dans le journal *Le Canadien* entre le 8 mars et le 8 avril 1839, ce qui permet à la population scolarisée d'en connaître le contenu.

> Les réactions des Canadiens furent très vives surtout lorsqu'ils se virent qualifiés de «peuple sans histoire et sans littérature», de «race inférieure». […] De même, l'opinion la plus répandue parmi les Canadiens était que si l'on procédait à «l'assimilation des races», le Canada deviendrait bientôt semblable au reste de la population en Amérique du Nord. […] En termes clairs, les Canadiens signifiaient à l'Angleterre qu'elle devait faire le choix entre le maintien de la nationalité française, qui perpétuerait le lien colonial, ou l'extinction de celle-ci, qui conduirait lentement mais sûrement à l'indépendance. (Noël 1990: p. 264)

En 1840, Londres adopte l'Acte d'Union, qui entre en vigueur en février 1841. Pour la première fois de leur histoire sur le continent, les francophones sont mis en minorité. Depuis lors, leur importance au sein du Canada est en décroissance constante[2].

Naissance de la conscience linguistique des Québécois

La seconde moitié du XIXe siècle est marquée chez l'élite canadienne par la peur de l'assimilation et la remise en question de la légitimité de sa langue, sentiments à l'origine d'une insécurité linguistique dont on trouve encore des traces aujourd'hui dans la société québécoise. De bon sujet britannique qu'il croyait être devenu depuis la Conquête, le Canadien – qu'on nomme

[2] «La proportion de personnes dont le français est la langue maternelle ou la langue d'usage (langue parlée le plus souvent à la maison), continue de diminuer dans l'ensemble du Canada, passant de 22,1% en 2006 à 21,7% en 2011 pour la langue maternelle, et de 21,4% en 2006 à 21% en 2011 pour la langue d'usage.» (Ministère de la Culture et des Communications du Québec, http://www.spl.gouv.qc.ca/languefrancaise/portrait/, consulté le 20 août 2016.

maintenant *Canadien français* pour le distinguer du *Canadien anglais* – commence à sentir la menace qui plane sur sa langue et sur son identité.

> Le combattant pour l'assimilation des Canadiens français se sert de tous les moyens, entre autre [*sic*] de l'arme du dénigrement. Ainsi beaucoup d'anglophones déclarent, en se référant aux particularités grammaticales et lexicales du français du Canada, que ne n'est pas là le bon français, mais plutôt un «French Canadian patois» que personne n'est censé apprendre. […] il y a aussi des francophones qui commencent à adopter ce point de vue, c'est-à-dire qui commencent à céder devant les anglophones. (Niederehe 1992: p. 138)

Le mépris affiché des anglophones face à leur langue s'accompagne chez les francophones d'une prise de conscience des écarts qui se sont multipliés entre le français local et celui de Paris. Le contact avec la langue anglaise y est pour quelque chose, mais la grande partie des changements s'est plutôt produite en France, où à la suite de la Révolution française, le modèle linguistique est passé de la cour à la bourgeoisie. Vus de la France, les Canadiens parlent donc un français vieilli, auquel se sont ajoutés des emprunts à l'anglais et aux langues amérindiennes.

> Cette détérioration de l'image du franco-canadien s'insinue très progressivement à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, et va s'aggraver à chaque génération pendant un siècle entier. (Bouchard 1998: p. 70)

Pour éviter l'assimilation, les lettrés canadiens pensent qu'ils doivent démontrer que la langue parlée au Canada participe à la grande langue française qui rayonne depuis Paris. Plusieurs d'entre eux se lancent dans une chasse aux particularismes, au détriment de leur propre identité.

> Parler à la canadienne devient un défaut national dont il faut extirper les moindres manifestations. Cette opinion est bientôt véhiculée à travers toute une série de manuels et de lexiques correctifs aux formulations virulentes dont on ne verra la fin qu'après la Révolution tranquille. […] C'est ce qui incitera l'élite à implorer le peuple d'aligner son usage sur celui de Paris de façon à faire la preuve qu'on parle la vraie langue française au Canada, et non un patois. (Poirier 2009: p. 15-16)
> L'évolution de la langue au Québec, contrairement à d'autres nations autonomes, se fait ainsi contre elle-même […], elle ne doit pas représenter sa propre expression mais celle d'un autre espace linguistique à la fois idéal et réel. Il semble que l'idée de se construire une norme propre québécoise n'effleure pas l'esprit de la critique du XIXe siècle, comme si les Québécois

> étaient locataires de leur espace linguistique et non propriétaires. (Plamondon 2014: p. 148)

La perception que les Canadiens français ont d'eux-mêmes, de leur langue et de leur chance de survie comme francophones en Amérique du Nord se dégrade au même rythme que le taux de ruralité de la population, qui passe de 85% en 1867, à 25% en 1961. Avec l'urbanisation vient l'anglicisation. D'agriculteurs souverains sur leurs terres et confiants en leur identité, les Canadiens français deviennent progressivement des ouvriers, des subalternes, employés par des patrons anglais dans des usines anglaises.

> Il faudra attendre les années 1950 et le boom économique de l'Après-guerre pour que les Canadiens français commencent à se tirer laborieusement de la position d'infériorité où ils étaient tombés et de ses conséquences sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur langue. (Bouchard 2012: p. 10)

Plusieurs auteurs situent la fin de cette période de dénigrement collectif aux années 1960, période de l'histoire du Québec appelée la «Révolution tranquille». On assiste alors graduellement à un renouvellement de la classe dirigeante, à la fin de la mainmise de l'Église catholique sur l'éducation et à l'accession d'un nombre significatif de francophones à des postes de pouvoir. C'est depuis cette époque que les *Canadiens français* se nomment eux-mêmes des *Québécois*. Cette révolution s'accompagne aussi d'une grande libération linguistique avec la survalorisation, par des écrivains et des intellectuels, de la langue des quartiers populaires de Montréal appelée le joual.

> Malgré les débordements auxquels il a donné lieu, le joual a ainsi mis fin à un malentendu: les Québécois ne sont pas des Français et, par conséquent, on ne peut exiger d'eux qu'ils adoptent toutes les caractéristiques du français parisien. (Poirier et Saint-Yves 2002: p. 72)

Cette affirmation identitaire s'accompagne d'une montée du nationalisme québécois. Les gouvernements provinciaux successifs adopteront des lois pour protéger le français, qui devient seule langue officielle du Québec en 1974. La vague indépendantiste se brisera sur deux échecs référendaires, en 1980 et en 1995. Pendant la même période, les lexicographes et sociolinguistes québécois présentent le français du Québec comme une variété à part entière, au même titre que les français de Belgique, de Suisse, de France ou d'ailleurs, avec ses registres de langue et sa norme propre. Mais parallèlement aux linguistes, une frange des intellectuels québécois maintient bien vivante

l'idéologie née au XIXe siècle et qui, par crainte de l'anglicisation et de l'assimilation, et au nom de la survie du fait français en Amérique, prône toujours l'alignement du français au Québec sur un idéal de français «universel», représenté par le français de Paris.

Bien que Poirier ait désigné l'après-Révolution tranquille comme la période de «la reconstruction de l'estime de soi» (Poirier 2006), une blessure du XIXe siècle est manifestement restée ouverte puisque les arguments évoqués alors le sont toujours au XXIe siècle.

Discours sur la langue au Québec du XIXe siècle au XXIe siècle

> L'objectif n'est pas ici de dresser un portrait exhaustif des positions prises dans les journaux sur la légitimité du français québécois à travers les siècles. Il s'agit plutôt d'identifier les arguments utilisés aujourd'hui par certains intellectuels dans les pages du quotidien montréalais *Le Devoir*, et présentés comme brûlants d'actualité, et de les mettre en parallèle avec ceux utilisés dans les journaux de la fin du XIXe siècle et des premières décennies du XXe siècle, de façon à tenter d'identifier la cause réelle de cette redite de l'Histoire.

Le journal *Le Devoir* n'a pas l'exclusivité des positions catastrophistes sur l'avenir du français au Québec. On en trouve aussi des illustrations dans les autres journaux québécois, par exemple sous la plume de la chroniqueuse Lysiane Gagnon dans *La Presse*, ou sous celle du chroniqueur Mathieu Bock-Côté dans *Le Journal de Montréal*. Mais depuis quelques années, le sujet est à ce point récurrent dans les pages du *Devoir*, qu'en plus d'abonder dans les articles des chroniqueurs, il prolifère dans les pages ouvertes aux lecteurs, où des personnalités scolarisées accolent souvent leur profession à leur signature et dont les textes amorcent le débat, provoquent des réactions et ne constituent pas spécifiquement une réplique à un article déjà paru. De plus, *Le Devoir* est le seul quotidien indépendant du Québec. Progressiste et indépendantiste, il est la référence des intellectuels québécois.

Nous avons limité cette analyse à des textes publiés de 2010 à 2015 pour éviter de crouler sous les données, mais il est important de préciser que nous n'assistons pas actuellement à un retour du discours du XIXe siècle; ce discours est continu, chez une certaine élite, depuis environ un siècle et demi.

Un argumentaire apocalyptique

Bien que l'élément déclencheur ne soit pas toujours le même puisque les articles publiés au XXIe siècle prennent prétexte d'un événement de l'actualité, l'argumentaire alarmiste sur la langue, lui, se fait invariablement l'écho d'un réquisitoire qu'on peut lire depuis la fin du XIXe siècle. Les éléments constants sont les suivants:

1. Les reproches s'adressent à des gens éduqués, qui auraient donc opté volontairement pour une langue de faible qualité, distincte d'un français idéalisé, souvent identifié comme étant le français de France.
2. Le principal danger identifié par les auteurs, et qu'ils considèrent mal évalué par les locuteurs qu'ils dénoncent, est l'anglicisation de la langue qui mènera à l'assimilation des Québécois. On dénonce aussi parfois l'usage d'emplois familiers non hexagonaux, ce qui pourrait mener à l'incommunicabilité avec les autres francophones et donc à l'isolement du Québec. Dans un cas comme dans l'autre, l'issue, à plus ou moins brève échéance, est l'assimilation des Québécois au Canada et à l'Amérique anglophone, et donc la disparition du caractère distinct du Québec.
3. On établit une hiérarchisation des usages qui place toujours le français hexagonal – parfois plus précisément le français parisien – au sommet de la pyramide. Cette gradation s'accompagne d'un état de langue présenté comme inférieur au français québécois, et qui sert d'épouvantail pour illustrer le destin qui attend le Québec s'il ne réagit pas.

Les lettrés s'en prennent aux lettrés

Au XIXe siècle, le peuple vit majoritairement en milieu rural, loin de l'influence anglaise. Il est donc rarement l'objet des critiques des lettrés qui le perçoivent plutôt comme le protecteur de la langue et des traditions. D'ailleurs, même les quelques lettrés qui défendent le français canadien défendent la langue du peuple et déplore la qualité de celle de leur propre classe.

> Lorsque je dis que nous parlons mieux que Paris, je veux parler du *peuple* au Canada comparé avec celui de la capitale française. S'il s'agissait de la classe instruite, des lettrés, je soutiendrais une opinion toute contraire; car, chose singulière, dans ce pays, ceux qui ont fait un cours d'études classique et ceux qui n'ont pas dépassé l'école primaire parlent, à quelques

> nuances près, le même langage. Or, ce langage chez ces derniers est fort distingué, de beaucoup supérieur à celui de la classe sociale correspondante en France; mais chez les premiers, le même langage est, bien entendu, vulgaire. C'est ce qui frappe l'étranger et ce qui nous vaut des critiques dont nous nous offensons. (Dunn, 1880: p. XV)

Dans les journaux, ce sont les membres des classes instruites, au premier titre les journalistes eux-mêmes, qui portent l'odieux de la détérioration de la qualité de la langue.

> Nous savons que pour être rédacteur de la «Gazette de Sorel» il n'est pas nécessaire de savoir le français. (Buies 1865: p. 2)

> Si je pouvais corriger un journaliste et cinq avocats, ma journée ne serait pas perdue. (Lusignan 1884: p. 2)

> Voilà une faute qu'on ne déracinera jamais chez les journalistes et encore moins chez les avocats. (Fréchette 1895a: p. 1)

Au XXIe siècle, la majorité de la population québécoise vit en milieu urbain. Les responsables ciblés sont variés, mais toujours scolarisés ou lettrés, puisque les reproches qu'on leur adresse visent leurs prises de position et non une scolarisation ou une situation sociale particulière. Au cours des dernières décennies, on a notamment attaqué les linguistes qui défendent le français québécois, les enseignants de français, le Gouvernement qui fait montre de trop peu d'exigence pour l'enseignement du français, etc. Dans les dernières années, ce sont plus souvent les artistes qui sont pris à partie, notamment les Acadiens Lisa Leblanc et le groupe Radio Radio, qui obtiennent beaucoup de succès au Québec, ou des artistes québécois, comme le groupe montréalais de rap Dead Obies, ou le cinéaste Xavier Dolan, dont la langue des personnages de son film *Mommy* a suscité les débats. Sont aussi semoncés tous ceux qui, comme eux, choisissent délibérément de s'exprimer dans une autre variété que le français qu'on croit «international», ou dans un autre registre que le standard.

> Radio Radio se complaît dans la sous-langue d'êtres handicapés en voie d'assimilation. Quand j'entends Radio Radio, je pense à l'ancien ministre français de l'Éducation, Alain Peyrefitte, qui, revenant du Québec au début des années soixante, avait conclu que si rien n'était fait à Montréal, le français était menacé de créolisation. […] Les rappeurs de Radio Radio ne s'y trompent d'ailleurs pas, lorsqu'ils abandonnent soudainement le créole

> pour clamer, enfin libérés du français: «Free to be me!» (*) (*) Libre d'être moi-même. (Rioux[3] 2012a: p. A3)

> Alors que le Québec n'a jamais été aussi bilingue, nos élites n'ont jamais été aussi obsédées par la langue du maître. […] Avouons-le: nos élites tirent plus de fierté d'un premier ministre qui frime en anglais à Londres que d'un leader capable de trouver le mot juste en français à Trois-Rivières. (Rioux 2013: p. A3)

> *Mommy*, qui connaît un succès monstre au Québec et dans le monde, va convaincre encore davantage nos jeunes réalisateurs (ceux qui ne sont pas passés à Hollywood) que c'est drôlement payant de sacrer au grand écran et que notre cinéma doit continuer, plus que jamais, à parler le québécois de la rue et à manger les mots de notre langue. (Warren[4] 2014: p. B5)

Un français différent du français hexagonal mène à l'assimilation

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, la naissance de la conscience linguistique des Québécois, dans la seconde moitié du XIXe siècle, s'accompagne de la prolifération, dans les journaux, de chroniques de langage dont l'objectif est d'éliminer du français québécois toute caractéristique le distinguant du français hexagonal, considéré comme le seul vrai français.

> en français, l'expression «en cette ville» sert à désigner une ville quelconque qu'on indique; on ne se sert point de cette expression pour désigner la ville qu'on habite. Pas un journal parisien ne dira «en cette ville», en parlant de Paris. Il faut dire «dans notre ville», ou bien à Montréal, à Québec, suivant le cas. (Fréchette 1897: p. 10)

> Je ne demande au lecteur qu'une chose, c'est de bien se pénétrer des dangers réels et redoutables de la situation, de bien se persuader que le baragouin que nous parlons fait de nous des déclassés, ou plutôt des *inclassables* au milieu des autres peuples, et que si nous ne nous décidons pas enfin à parler le français comme il l'est communément partout ailleurs, à rendre nos pensées intelligibles, à leur donner des expressions claires, nettes et

---

[3] Le chroniqueur Christian Rioux, correspondant du *Devoir* à Paris, a fait de la langue un de ses sujets de prédilection.

[4] L'auteur, un lecteur, s'identifie comme étant «ex-professeur de cinéma à l'Université Laval. Auteur, entre autres, de *Fellini, ou la satire libératrice* (VLB, 2003) et des *Secrets du star système américain. Le dressage de l'œil* (L'Hexagone, 2002)».

> rationnelles, nous devons nous attendre à toute sorte d'humiliations et à des dédains bien cruels pour notre amour-propre. (Buies[5] 1888: p. 5)

Au XIXe siècle, dans les articles que nous avons dépouillés, c'est surtout la crainte de l'anglicisation qui est signalée, accompagnée bien souvent d'une dénonciation de l'emploi de la langue «de la rue». Les deux phénomènes seraient les symptômes d'une paresse, d'une attitude de renonciation, d'une «fatigue de nous-mêmes» et ne feraient que «couper [aux Québécois] l'accès au monde francophone».

> Le franglais […] n'est pas qu'un épiphénomène artistique sans effet sur la place et sur la qualité du français au Québec et au Canada. Il est le symptôme effrayant de notre fatigue de nous-mêmes, de notre aliénation en marche. (Cornellier[6] 2015: p. E8)

> Le joual de Tremblay et de Godin était un artifice littéraire qui venait s'ajouter à tous ceux de la langue française. Celui que l'on entend aujourd'hui à la télévision exprime au contraire la médiocrité linguistique de tant de nos élites médiatiques et politiques. Alors que Tremblay et Godin se faisaient les porte-parole d'un peuple en mal de liberté, le joual médiatique veut enfermer les Québécois dans une langue indigente, les provincialiser et leur couper l'accès au monde francophone en leur mettant toujours le nez un peu plus dans… l'anglais! (Rioux 2014c: p. A3)

La hiérarchie des usages

À la fin du XIXe siècle, la hiérarchisation des variétés de français est intimement liée à la hiérarchisation des peuples. Elle confirme son caractère raciste quand certains lettrés Canadiens français considèrent comme inadmissible qu'un Haïtien maîtrise mieux la «vraie» langue française qu'un descendant direct de Français. Ainsi, un correspondant de Fréchette, qui signe Noirod, lui écrit: «Quand on lit les journaux d'Haïti, écrits et imprimés par des nègres, on rougit de honte en ouvrant nos journaux canadiens rédigés par les prétendus héritiers de la langue du grand siècle!» (Fréchette 1894: p. 2)

L'argument fait image et Fréchette le reprend à son compte quelques mois plus tard:

---

[5] Le livre d'Arthur Buies *Anglicismes et canadianismes*, d'où est tirée cette citation, est un recueil de ses chroniques parues dans *L'Électeur* en 1888.

[6] Louis Cornellier est chroniqueur au *Devoir*.

> Quel langage, mon Dieu! Et l'on s'étonne quand les Européens pouffent de rire en lisant nos journaux! Vraiment, ne va-t-il pas de notre honneur national de faire une croisade contre l'enseignement et la pratique d'un pareil français? Les nègres d'Haïti parlent et écrivent comme des Parisiens comparés à nous! (Fréchette 1895b: p. 1)

Cette attaque mêlée de honte illustre bien le rang que les Canadiens pensent devoir occuper, comme fils de France en Amérique; ils se considèrent naturellement au-dessus de ceux qu'ils perçoivent comme étant des peuples inférieurs. Leur déconfiture est d'autant plus grande quand ils évaluent que ces peuples inférieurs maîtrisent mieux qu'eux le français idéalisé, qui correspond dans l'imaginaire de l'élite canadienne au français décrit dans le *Dictionnaire de l'Académie française*.

En comparaison, le français canadien est vu comme un français vulnérable – parfois appelé *canayen* –, un sous-français si on le compare au français de Paris. Mais la hiérarchisation ne s'arrête pas là. Si le français parisien est un idéal à atteindre pour les lettrés canadiens, d'autres langues servent de repoussoirs, de bas-fonds à ne pas atteindre. Ces langues, à la fois familières et inaccessibles, sont les langues amérindiennes, principalement l'iroquois, langue de l'ennemi atavique depuis la Nouvelle-France, mais aussi le huron, l'algonquin, le montagnais et le micmac, langues des nations les plus fréquentées. De la fin du XIXe siècle aux premières décennies du XXe siècle, elles servent à désigner métaphoriquement le français considéré fautif, abâtardi, généralement mâtiné d'anglais.

> *Époussetoir* est du canayen croisé d'algonquin. *Époussette* est le mot français. (Fréchette 1895c: p. 1)

> «Il est facile de rendre un chemin à la rivière à l'ours… On peut facilement rendre un chemin de fer à Tadoussac.» Cela peut être facile en montagnais; je ne dis pas. Peut-être même y arriverait-on en algonquin; mais pas en français, mon révérend père! (Fréchette 1895d: p. 1)

> Le véhicule le plus néfastement actif de l'anglicisme et du franco-algonquin parmi nous, c'est sans contredit le journal quotidien. (Groulx 1906: p. 200)

> Le texte ci-dessus est peut-être du jargon, du micmac, de l'argot, du baragouin, du patagon ou de l'iroquois; ce n'est certainement pas du français. (Blanchard 1919: p. 3)

> *Ous que*, *iousque que* sont deux spécimens de pur iroquois. (Hudon 1934: p. 1)

La référence à une variété repoussoir est reprise au XXIe siècle, mais de raciste, elle est devenue condescendante. La fraction de l'élite québécoise qui considère toujours que le français québécois est «inférieur» au français parisien, tente cette fois de marquer les esprits en évoquant comme épouvantail la situation du français en Acadie ou en Louisiane[7].

> L'anglicisation des milieux de travail […] pourrait conduire à une lente acadianisation des Québécois. (Rioux 2011: p. A3)

> Aujourd'hui, même le gouvernement du Québec s'associe à cette politique de dilution et de louisianisation de l'identité de la société québécoise. Chaque petit pas dans cette direction accélère la dissolution du Québec français dans un pays dont le multiculturalisme n'est qu'une politique déguisée d'assimilation en douceur de toutes les composantes non anglophones du Canada. (Poupart[8] 2010: p. A6)

> Si, manquant de repères historiques, vous pensez qu'aucune louisianisation ne nous guette, jetez donc un coup d'œil sur cette enquête dont *Le Devoir* a rendu compte il y a quelques semaines […]. L'Amérique anglophone ne se montre prête ni à de quelconques concessions ni à quelques reconnaissances de notre identité, autres que folkloriques ou inoffensives, poursuivant ainsi l'œuvre entreprise tant en Louisiane qu'au Manitoba. Tout le reste n'est que mystification pour nous endormir en attendant de pouvoir nous assimiler. (Cotnoir[9] 2010: p. A6)

Un danger du XXIe siècle: l'anglicisation des immigrants

Un autre argument, absent du XIXe siècle, est présent au XXIe siècle en raison de la baisse importante du taux de natalité au Québec. Pour assurer la survie du français, il n'est plus possible de compter uniquement sur les descendants directs des Canadiens français, il faut aussi miser sur la francisation des immigrants. En s'«acadianisant», ou en se «louisianisant», les Québécois entraînent les immigrants vers l'anglais.

---

7 Les articles du *Devoir* des dernières années ont été commentés dans de nombreuses publications. Voir notamment Boudreau (2016), Cassivi (2016) et Arrighi et Urbain (à paraître).

8 L'auteur, un lecteur, s'identifie comme étant «professeur honoraire, Faculté de droit de l'Université de Montréal».

9 L'auteur, un lecteur, n'identifie pas sa profession, mais il détient un doctorat en psychologie et est un militant indépendantiste qui s'exprime souvent dans les journaux.

> Nous avons tous cru que la loi 101[10] fabriquerait des Québécois de culture française. En fait, elle a fabriqué en bonne partie des Canadiens bilingues. Au Québec, l'anglicisation est un processus insidieux qui passe d'abord par la bilinguisation intégrale des nouveaux arrivants. On pourrait parler d'une sorte d'«acadianisation» dont Radio Radio nous offre un exemple extrême. (Rioux 2012a: p. A3)

> Au Québec, la dominance du fait français est grugée et peine à convaincre les nouveaux arrivants de se joindre à lui. Par son immobilisme, c'est sa «louisianisation» à laquelle le peuple québécois ouvre les bras, avec enthousiasme pour certains. (Cornellier[11] 2013: p. F6)

> Et c'est comme ça qu'on est en train de s'acadianiser de plus belle. Pour embarquer nos immigrants dans la langue anglaise. (Warren 2014: p. B5)

L'autre particularité du XXIe siècle, c'est que les membres des communautés attaquées réagissent aussi dans les journaux, refusant le rôle que voudraient leur faire jouer certains Québécois.

> Il y a une certaine élite au Québec qui trouve des échos dans le journal *Le Devoir*, que je lis tous les jours et dont j'apprécie la grande qualité. Cette élite, bien pensante, utilise régulièrement le terme «acadianisation» de façon péjorative. […] j'ai un peu mon voyage d'entendre ou de lire chez une certaine élite québécoise que la langue acadienne est une sous-langue, un patois qui mène à l'anglicisation. Même le chiac! Le franglais de la région de Moncton ne mène pas à l'anglicisation. C'est une langue de résistance. (Robichaud[12] 2014: p. A9)

> Je tiens à lui [Ch. Rioux] reprocher d'avoir fait de l'Acadie le repoussoir de sa tourmente. Dans sa chronique, le terme «acadianisation» renvoie à tout ce qui est contraire à une réelle francophonie […] Du coup, pour M. Rioux, l'Acadie devient synonyme d'anglicisation, de dévitalisation, de bilinguisme, de Canadien bilingue, de culture anglo-américaine […] Inutile de rappeler la série de déclarations incendiaires faites en regard des francophones hors Québec au cours du dernier demi-siècle. Il va sans dire que, sur la base de ces déclarations, tous les Acadiens ainsi que tous les autres francophones à l'ouest de la rivière de l'Outaouais seraient morts, enterrés et déjà oubliés. (Léger[13] 2012: p. A9)

---

[10] La loi 101 est l'appellation courante de la Charte de la langue française, adoptée en 1977. Elle rend obligatoire la scolarisation en français pour les enfants des nouveaux arrivants.

[11] Il cite un extrait de Roger Payette et Jean-François Payette (2013) *Ce peuple qui ne fut jamais souverain. La tentation du suicide politique des Québécois*, Montréal: Fides.

[12] L'auteur, un lecteur, s'identifie comme étant l'«ancien recteur de l'Université de Moncton», et aujourd'hui «consultant international en gouvernance universitaire».

[13] L'auteur, un lecteur, n'identifie pas sa profession.

Ces réactions peuvent influencer le lecteur, mais n'amorcent pas de réels débats avec les journalistes. Quand l'un d'eux répond, c'est pour confirmer sa position.

> Quant à l'«acadianisation», le terme peut sembler choquant, il décrit simplement la bilinguisation en cours au Québec. Processus évidemment plus avancé chez les francophones hors Québec. Mais peut-être pas pour longtemps. (Rioux 2012b: p. A9)

Quant à Haïti, ses habitants ne sont plus directement visés au XXIe siècle, mais le français anglicisé est régulièrement qualifié de *créole*, terme clairement péjoratif sous la plume du journaliste Christian Rioux. Ce dernier n'hésite d'ailleurs pas, comme d'autres, à considérer l'anglicisation du Québec comme un suicide.

> Il faut être sourd pour ne pas sentir ce nouvel engouement suicidaire pour l'anglais qu'ont récemment exprimé, dans une langue déjà créolisée, les jeunes francophones du groupe montréalais Dead Obies. (Rioux 2013: p. A3)
>
> Le français […] se noie dans la langue dominante. Que ce créole soit de plus revendiqué politiquement comme une langue à promouvoir dans un contexte où l'anglais est déjà la langue hégémonique, c'est, oui… un suicide (Rioux 2014a: p. A3)
>
> Si le «franglais» aujourd'hui abonde, c'est peut-être au fond que […] les Québécois (ou plutôt leurs élites) se sont résolus à une forme de créolisation de leur langue. Bref, à parler la langue d'une province. (Rioux 2015: p. A3)

L'éléphant dans la pièce[14]

La notion de suicide est éloquente. La dernière citation de Christian Rioux est aussi lourde de déception quand il affirme que les élites québécoises «se sont résolu[e]s […] à parler la langue d'une province». Est-ce là la vraie blessure, ouverte au XIXe siècle quand les Canadiens français ont fait le constat qu'ils devenaient à jamais minoritaires, blessure jamais refermée depuis?

---

[14] Dans ce que certains nomment le «franglais» québécois, cette expression, calque de l'anglais «elephant in the room», désigne un sujet qui saute aux yeux de tous, mais dont chacun évite de parler.

> Il faut que l'idée de patrie demeure dans l'âme de nos ouvriers. Tant qu'il sentira son cœur battre plus fort quand on lui parlera de patrie, il ne faudra pas désespérer. Avec le travail, la langue sera sauvée, mais le jour où l'idée de patrie, où le sentiment de race se seront éteints, ce jour-là, la survivance française sera prête de disparaître. (Blanchard 1922: p. 46)

La conviction de former une nation distincte, une «race», était présente au tournant des XIXe et XXe siècles, mais rien ne nous permet d'affirmer que l'élite puriste de l'époque souhaitait que le Québec devienne un pays. Bien que présente dans certains cercles depuis la Rébellion de 1837-1838[15], cette aspiration ne s'est largement diffusée qu'aux lendemains de la Révolution tranquille. Chose certaine, les journalistes du *Devoir* qui s'inquiètent aujourd'hui de l'avenir du français au Québec jumellent souvent cette inquiétude à des questions plus spécifiquement identitaires, notamment à la question nationale encore en suspens.

> Le Québec entretient un rapport plus complexe que d'autres avec sa langue dans son contexte géographique de minorité, faute d'être un pays souverain arrimé à son sol, faute aussi de savoir quelle langue est la sienne au juste − le français? le québécois? −, jouant en mode défensif sa partie identitaire, ni gagnée, ni perdue. (Tremblay[16] 2013: p. E2)

> Ainsi privés de la souveraineté politique, qui seule permet d'avoir une véritable emprise sur le réel − nous sommes, écrivait Fernand Dumont, «des êtres sans prises dans l'aventure humaine». (Cornellier 2013: p. F6)

Le chroniqueur Christian Rioux va jusqu'à prophétiser que la situation actuelle mènera les jeunes à démissionner de toute appartenance au Québec pour s'assimiler volontairement à l'Amérique du Nord anglophone.

> Comment ne pas percevoir, devant ce paysage aux allures de désolation, le désir montant d'une génération de s'extraire du Québec tout entier, de son histoire qui bégaie, et finalement de sa langue, dernier boulet qui empêche notre complète immersion dans cette vibrante Amérique tant rêvée et tant désirée depuis toujours. (Rioux 2014b: p. A3)

---

15 En février 1838, le patriote Robert Nelson fait la lecture, comme geste symbolique, de la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada alors qu'il est en fuite au Vermont avec quelques centaines d'hommes. Le texte est disponible à: http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=document62, consulté le 22 août 2016.

16 Odile Tremblay est chroniqueuse au *Devoir*.

Pour conclure: un peu de relativité

Depuis le XIXe siècle, le statut des Québécois a beaucoup évolué. Ceux-ci ont maintenant accès aux postes de pouvoir, peuvent adopter des lois pour protéger leur langue et sont de plus en plus scolarisés. Une partie «bavarde» de la classe instruite n'a pourtant pas ajusté son discours à la nouvelle réalité. « [L'] élite demeure partagée entre l'affirmation d'une autonomie linguistique et la reconnaissance de la suprématie de la norme de France.» (Poirier 2006: p. 77)

Nous n'affirmons pas que la totalité de l'élite québécoise est tournée vers la France. Nous notons simplement que depuis le XIXe siècle, c'est de cette classe scolarisée que viennent les contestations. De tout temps d'autres lettrés se sont opposés à cette position, mais de façon nettement plus discrète que les premiers.

Bien sûr, les journalistes du *Devoir*, et même les Québécois des trois derniers siècles, n'ont pas le monopole du discours alarmiste sur l'avenir du français, ainsi que l'illustre ironiquement le linguiste belge Jean-Marie Klinkenberg.

> Qui a dit: «On ne sait presque plus le français; on ne le parle plus. Si la décadence continue, cette belle langue deviendra une sorte de jargon à peine intelligible»? Lamennais, mort en 1854. Qui a dit: «Il est ordinaire de trouver des théoriciens qui n'ont aucune connaissance des règles de la langue française, et qui en écrivant pèchent contre l'orthographe dans les points les plus essentiels»? Nicolas Audry, à la fin du XVIIe siècle. Qui a dit: «Les jeunes gens d'aujourd'hui aiment le luxe. Ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs ainés et bavardent au lieu de travailler»? Socrate. (Klinkenberg 2015: p. 157)

Cette peur fondamentale de disparaître canalisée dans le sort du français sur le territoire, est cependant à ce point présente dans le discours des Québécois qu'elle finit par en sembler une caractéristique pour les autres francophones.

> Soulever la question de la langue est rarement innocent au Québec tant elle concentre les angoisses de la province, intimement consciente de son isolement culturel en Amérique du Nord. (Bherer 2014: p. 14)

Si, comme l'avance la sociolinguistique, le statut d'une langue est intimement lié au statut du peuple qui la parle, les Québécois n'ont pas encore

accédé à l'autonomie nécessaire pour cesser de craindre l'assimilation. Et cette crainte semble s'accompagner d'une constante remise en question linguistique et identitaire. Malgré des avancées tangibles, l'assurance de la légitimité de leur peuple et de leur langue n'est pas encore acquise pour certains membres de l'élite québécoise.

Nous ne prétendons pas qu'aucune de leurs inquiétudes n'est justifiée. Si le Québec a gagné en autonomie économique et politique depuis 150 ans, son poids relatif au sein du Canada n'a cessé de fondre: de 60%, au moment de la Confédération (1867), il est passé à 23% aujourd'hui. Cette décroissance s'illustre par exemple par la proportion toujours plus faible d'élus québécois au parlement fédéral.

Depuis la fin du XIXe siècle, le discours de dénigrement s'est peu à peu transformé en discours alarmiste, voire défaitiste. Est-ce que tous ces messages de détresse ne sont issus que d'indépendantistes déçus et sont-ils particulièrement abondants quand l'appui à l'indépendance semble faiblir? Pour le mesurer, il faudrait établir un parallèle, dans les dernières décennies, entre la montée du sentiment nationaliste dans la société, et le contenu des discours sur la langue dans les journaux. Chose certaine, cette inquiétude profonde face à la langue s'accompagne généralement d'une incertitude face à la viabilité d'un peuple français en Amérique. Pour certains, aucune des avancées du Québec depuis les 150 ans dernières années ne semble suffisante pour garantir l'avenir. Est-ce qu'un pays pourrait y changer quelque chose?

Bibliographie

ARRIGHI, L. et É. URBAIN (éds)
en préparation. «*Acadianisation, Lousianisation*. De qui parle-t-on? À qui parle-t-on? Du rôle des communautés francophones minoritaires dans la presse québécoise», *Francophonies d'Amérique*, (numéro thématique consacré aux idéologies linguistiques dans la presse écrite dirigé par Wim Remysen).

ARRIGHI, L. et É. URBAIN
à paraître. «Arguments et enjeux d'une instrumentalisation linguistique − L'exemple du rapprochement Acadie-Louisiane», in B. Bagola et I. Neumann-Holzschuh (éds), *L'Amérique francophone – Carrefour culturel et linguistique*, Francfort: Peter Lang Verlag.

BHERER, M.-O.
2014. «Au Québec, Xavier Dolan ravive le débat linguistique», *Le Monde*, 10 novembre, p. 14.

BLANCHARD, E.
1919. «Chronique du bon langage», *La Presse*, 25 janvier, p. 3.

BLANCHARD, E. [sous le pseud. de P. Lefranc]
1922. «Autour de la langue français», *La Presse*, 25 novembre, p. 46

BOUCHARD, C.
1998. *La langue et le nombril: histoire d'une obsession québécoise*, Montréal: Fides.
2012. *Méchante langue: la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

BOUDREAU, A.
2016. *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Classiques Garnier.

BUIES, A. [sous le pseudonyme de Bl.]
1865. «Barbarismes canadiens», *Le Pays*, Montréal, 7 novembre, p. 2.

BUIES, A.
1888. *Anglicismes et canadianismes*, Québec: Édition Darveau.

CASSIVI, M.
2016. *Mauvaise langue*, Montréal: Éditions Somme toute.

CORNELLIER, L.
2013. «Les Québécois sont-ils condamnés à la servitude?», *Le Devoir*, 7 septembre, p. F6.
2015. «De quoi le franglais est-il le symptôme?», *Le Devoir*, 27 juin, p. E8.

COTNOIR, P.-A.
2010. «Un court rappel», *Le Devoir*, 6 juillet, p. A6.

DUNN, O.
1976. *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* (1880), Québec: Presses de l'Université Laval.

DURHAM, J. G. L.
1990. *Le Rapport Durham* (1839), int. et trad. fr. de D. Bertrand et A. Desbiens, Montréal: Éditions de l'Hexagone.

FRÉCHETTE, L.
1894. «À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous», *La Patrie*, 11 août, p. 2.
1895a. «À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous», *La Patrie*, 26 janvier, p. 1.

1895b. «À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous», *La Patrie*, 16 février, p. 1.

1895c. «À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous», *La Patrie*, 13 avril, p. 1.

1895d. «À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous», *La Patrie*, 18 mai, p. 1.

1897. «À travers le dictionnaire et la grammaire. Corrigeons-nous», *La Presse*, 3 avril, p. 10.

GROULX, L. [sous le pseud. de L. Montal]
1906. «Le parler canadien», *L'Album universel*, 16 juin.

HUDON, T.
1934. «Le terroir», *Le Devoir*, 4 décembre, p. 1.

KLINKENBERG, J.-M.
2001. *La langue et le citoyen*, Paris: Presses universitaires de France.

2015. *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles: Les Impressions Nouvelles.

LÉGER, R.
2012. «Traîner la culture acadienne dans la boue», *Le Devoir*, 2 novembre, p. A9.

LÉTOURNEAU, J.
2002. «Langue et identité au Québec aujourd'hui. Enjeux, défis, possibilités», *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. V, nº 2, p. 79-110.

LUSIGNAN, A.
1884. «Fautes à corriger. Une chaque jour», *La Patrie*, 3 mai, p. 2.

NIEDEREHE, H.-J.
1992. «Langue et identité des francophones au Canada», *Métamorphoses d'une utopie. Le pluralisme ethno-culturel en Amérique: un modèle pour l'Europe?*, in J.-M. Lacroix et F. Caccia (éds), Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 131-148.

NOËL, D.
1990. *Les questions de langue au Québec*, *1759-1850*, Québec: Conseil de la langue française.

PLAMONDON, J.-F.
2014. «La conscience linguistique au Québec (1830-1940): du jargon pitoyable de Michel Bibaud au joual de Claude-Henri Grignon», in A. Farina et V. Zotti (éds), *La variation lexicale des français. Dictionnaires, bases de données, corpus*. *Hommage à Claude Poirier*, Paris: Honoré Champion, p. 143-166.

PLOURDE, M. *et al.*
2000. *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal: Fides.

POIRIER, C.
2006. «Les fondements historiques de la conscience linguistique des Québécois», in G. Dotoli (éd.), *Canada: le rotte della libertà. Atti del Convegno internazionale Monopoli, 5-9 ottobre 2005*, Fasano: Schena Editore, p. 77-85.

2009. «Les origines du complexe linguistique des Québécois», *Cap-aux-Diamants*, nº 96, p. 14-17.

POIRIER, C. et G. SAINT-YVES
2002. «La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930. Les conséquences d'un mythe», *Cahiers de lexicologie* t. 80, nº 1, p. 55-76.

POUPART, A.
2010. «Pour le respect de la loi 101», *Le Devoir*, 23 septembre, p. A6.

RIOUX, C.
2011. «Le sexe des anges», *Le Devoir*, 9 septembre, p. A3

2012a. «Radio Radio», *Le Devoir*, 26 octobre, p. A3.

2012b. «Réponse à Rémi Léger», *Le Devoir*, 2 novembre, p. A9.

2013. «La langue du maître», *Le Devoir*, 8 février, p. A3.

2014a. «J'rape un suicide…», *Le Devoir*, 18 juillet 2014, p. A3.

2014b. «Le choix de Julie», *Le Devoir*, 25 juillet, p. A3.

2014c. «Faire peuple», *Le Devoir*, 14 novembre, p. A3.

2015. «Mauvais genre», *Le Devoir*, 17 avril, p. A3.

ROBICHAUD, J.-B.
2014. «Du respect pour la langue acadienne et les Acadiens, s'il vous plaît», *Le Devoir*, 23 octobre, p. A9.

TREMBLAY, O.
2013. «Eh bien, chantez, maintenant!», *Le Devoir*, 9 février, p. E2.

WARREN, P.
2014. «*Mommy*: un grand film, oui, mais…», *Le Devoir*, 11 octobre, p. B5.